

Informations officielles

Editorial



Vacances chez nous.

C'est ce mot d'ordre qui marquera l'été d'une bonne partie de la population vaudruzienne.

Encore sous le coup d'un déconfinement aussi rapide qu'inattendu, nous avons certes le droit de voyager dans toute l'Europe. Mais les liaisons ne sont pas toutes rétablies et certaines restrictions restent en place. De plus, les habituels séjours organisés ou voyages forfaitaires n'ont été que partiellement et tardivement réactivés. La prudence enfin, à la lumière des mésaventures vécues ce printemps par les personnes restées bloquées à l'autre bout du monde, tempérera les ardeurs de plus d'une personne.

C'est ainsi qu'après avoir redécouvert (ou peut-être tout simplement découvert) les produits régionaux, les magasins de proximité et parfois ses voisins au plus fort de la crise, nous pourrons partir, ou plutôt rester, faudrait-il écrire, à la découverte de nos contrées.

Notre Val-de-Ruz fournit moult occasions de loisirs et de détente et il y en a pour tous les goûts: la piscine d'Engollon, les animations des jardins d'Evologia, aussi variées que le «Street Art Garden» ou le sentier «pieds nus», les balades à pied ou à vélo de Montmollin à Chasseral, les activités à La Vue-des-Alpes, sans oublier les installations didactiques du Moulin de Bayerel. Le tout nouveau marché du mercredi à Cernier, appelé à se développer encore, les cafés, restaurants et métairies, avec leurs propositions savoureuses et leurs vues imprenables, nous incitent à profiter du moment présent, comme de nombreuses offres plus originales les unes que les autres.

Et pour les «vraies vacances», celles qui consistent à ne pas revenir dormir chez soi le soir, nous pourrons nous rendre compte que la Suisse est assez grande pour expérimenter le dépaysement de proximité, sans avoir à parcourir des centaines de kilomètres pour cela. Trois langues au choix - outre la nôtre douces plaines, gras pâturages, fraîches forêts, glaciers majestueux, lacs petits et grands, nobles châteaux, villes modernes, bourgades pittoresques... les vacances chez nous ne seront pas une fatalité, mais une vraie chance.

Roby Tschopp, conseiller communal

Noctambus

Le Noctambus a repris du service depuis la nuit du vendredi 26 au samedi 27 juin 2020. Après trois mois d'arrêt en raison de l'épidémie de coronavirus, le Noctambus dessert à nouveau l'entier de ses lignes selon l'horaire habituel et conformément au plan national de protection fondé sur les recommandations sanitaires émises par la Confédération.

Les voyageurs sont invités à se respecter les uns les autres en observant la distance prescrite aux arrêts, à veiller à bien se répartir dans les véhicules et à laisser un passage pour les personnes qui descendent.

Contrôle des champignons

Afin de permettre aux habitants de Val-de-Ruz de faire contrôler leur cueillette de champignons, Gaëlle Monnat se tiendra à disposition de la population tous les dimanches du 16 août au 18 octobre 2020, rue de l'Epervier 6 à Cernier, au rez-de-chaussée de 18h00 à 19h00

Photovoltaïque participatif

Vous souhaiteriez investir dans l'énergie solaire photovoltaïque, mais...

- vous êtes locataire ou ne disposez pas d'un toit adapté;
- vous ne disposez pas des finances nécessaires pour un toit complet; - les démarches administratives vous paraissent trop compliquées.

La Commune sonde la population sur son intérêt à participer à une $installation\ solaire\ collective, par\ exemple\ au\ moyen\ d'une\ souscription$ de parts de CHF 500. Ces parts produiraient un intérêt, à déterminer lors de la réalisation d'un projet concret.

Afin de connaître l'attrait pour ce type d'installation, nous vous invitons à nous retourner le coupon ci-dessous jusqu'au 14 août 2020 à: Commune de Val-de-Ruz, administration de l'énergie, rue de l'Epervier 6, 2053 Cernier ou à energie.val-de-ruz@ne.ch.

	part(s) à CHF 500 (max. 2 parts par souscription)
Nom:	
Prénom:	
Adresse:	
Localité:	
E-mail: _	

Extinction nocturne

L'extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit à Val-de-Ruz connaîtra son apothéose à Cernier, sur le coup de minuit, le soir du

C'est dans le village du Pâquier que les premières lampes se sont éteintes en 2013, cela en application de la décision prise par son Législatif avant la fusion. La Commission de l'énergie a souhaité poursuivre cette idée et a proposé de l'étendre sur tout le territoire. Un premier débat sur le sujet s'est tenu dans les locaux du Mycorama en 2016. Une «Fête de la Nuit» a été organisée à Fontaines en octobre 2017 pour lancer une période d'essai de six mois dans ce village. A son terme, un sondage a permis de constater que la mesure recevait une large approbation de la population, tant de Fontaines que des autres localités de la commune. En novembre 2018, le Conseil général a approuvé le rapport du Conseil communal relatif à l'extinction de l'éclairage public de oohoo à 04h45 dans toutes les localités, à l'exception des passages pour piétons.

Le coup d'envoi a été donné à Coffrane le soir du 10 mai 2019, exactement sur le premier coup de minuit. Prévu initialement jusqu'à la fin de l'automne 2019, le déploiement de la mesure d'extinction a connu un coup d'arrêt en raison des intempéries de l'été 2019 à l'est de Val-de-Ruz, la réparation des importants dégâts et le rétablissement du courant dans les immeubles de la zone sinistrée mobilisant le personnel de réseau du distributeur Groupe E SA. D'autre part, l'état général du réseau était par endroit très mauvais. Des travaux de mise aux normes et de séparation de secteurs, afin de permettre de laisser l'éclairage sur les passages pour piétons, ont également retardé l'exécution.

Une petite cérémonie imaginée pour marquer la fin du projet à Cernier sera organisée en août 2020, cela pour autant que la situation sanitaire le permette. Une information figurera à ce sujet dans les pages communales de «Val-de-Ruz info» le 13 août 2020.



Fêtent en juillet 2020: Noces d'or (50 ans)

- Josiane et Robert Bettex, à Savagnier;
- Béatrice et Michel Brossard, à Coffrane;
- Monique et Roland Matthey-de-l'Endroit, aux Geneveys-sur-Coffrane;
- Rosa et Paul Othenin-Girard, à Cernier;
- Sylviane et Jean Sauser, à Chézard-Saint-Martin;
- Renée et Charles Wuillemin, à Cernier.

• Paulette Perregaux, aux Geneveyssur-Coffrane.

Le chiffre du mois

Pour la rentrée 2020-2021, huit apprenti•e•s seront engagés dans le cadre des formations suivantes: employé de commerce, assistant socio-éducatif et agent

Au total, 15 jeunes se formeront dans quatre métiers différents (employé de commerce, assistant socio-éducatif, agent d'exploitation et forestier-bûcheron).

La Commune continue son chemin d'entreprise formatrice.

Horaires d'été

Durant les vacances scolaires d'été, les horaires des guichets restent inchangés.

La population bénéficie d'une ouverture étendue le mercredi de 08h00 à 17h30 nonstop ainsi que le jeudi soir jusqu'à 18h30 aux Geneveys-sur-Coffrane et jusqu'à 20h00 à Cernier (administration du contrôle des habitants uniquement).

Les guichets sont fermés le vendredi après-midi.

Le secrétariat du Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVR) sera fermé du lundi 20 juillet au vendredi 7 août 2020. En dehors de cette période, la permanence téléphonique est assurée jusqu'à la rentrée scolaire de 08h00 à 12h00.

Bel été!

Anniversaires et jubilés Dernière séance du Législatif

Dans sa séance du 22 juin 2020, le Conseil général a défini son nouveau bureau pour la fin de la période administrative 2019-2020 de la manière suivante:

Présidente Chloé Douard (Les Verts) Vice-président Raphaël Geiser (PLR) Secrétaire Nicolas Richard (PS) Secrétaire-adjoint Christian Masini (PLR)

Questeurs Claudine Geiser (PLR) et Cédric Senn (PS)

Par ailleurs, il a pris les décisions suivantes:

Objet	Décision
Comptes et gestion 2019	acceptés à l'unanimité
Modification du règlement général du Cercle scolaire de Val-de-Ruz	acceptée à l'unanimité

Fin d'apprentissage: félicitations!

Malgré un contexte très particulier, tous les apprentis de 3e année de la Commune ont obtenu avec succès leur précieux sésame:

- Laetitia Camus CFC d'assistante socio-éducative;
- Amina Dos Santos CFC d'assistante socio-éducative;
- Martin Rousseau CFC d'assistant socio-éducatif;
- Quentin Guyon CFC de commerce et maturité commerciale;
- Baptiste Richard CFC de forestier-bûcheron.

Félicitations à eux et à leurs formateurs.

Pavoisement

Des drapeaux flottent sur les maisons de Commune à Cernier et aux Geneveys-sur-Coffrane pour commémorer divers événements (République neuchâteloise, Fête nationale et création de la Commune de Val-de-Ruz).

Le pavoisement consiste en la pose de trois drapeaux (Commune de Val-de-Ruz, Etat de Neuchâtel et Confédération) trois jours avant et trois jours après la date concernée.

A l'occasion du I^{er} août, la population est invitée à faire de même.



Secteur «Sécheron II»

Afin de pouvoir accueillir environ 70 places de travail, la Commune entreprend une modification partielle du plan d'aménagement de Boudevilliers, secteur «Sécheron II», dans la continuité de la zone d'activités économiques existante à Malvilliers.

Les mesures sanitaires dues à la Covid-19 étant encore d'actualité, le processus d'information à la population se déroulera sous forme de «foire aux questions – FAQ». Le projet pourra être consulté sur le site internet communal du 13 au 31 août 2020.

Les questions parviendront à la Commune jusqu'au 31 août 2020, via l'adresse électronique amenagement.val-de-ruz@ne.ch; les réponses seront publiées au fur et à mesure sur la page dédiée qui sera désactivée le I^{er} septembre 2020.



Acteurs économiques

Vendredi 26 juin 2020 s'est constituée officiellement l'association des acteurs économiques de Cernier. Issue du réseau citoyen «Entreprendre», cette démarche a été encouragée et soutenue par la Commune. Elle est également au bénéfice d'un soutien cantonal dans le cadre des projets «Ecoprox».

L'Association est à l'origine du marché hebdomadaire de Cernier, dont elle prendra en main l'organisation, et sera la partenaire des Autorités pour les questions de sa compétence.

Félicitations au premier président, Sébastien Marti, ainsi qu'à tous les membres du comité et des groupes de travail constitués. Plein succès!